



REVUE DE PRESSE

20 décembre 2024

La rue Emile-Zola rendue aux usagers

Une rénovation parfaitement en phase avec l'inscription du secteur au patrimoine mondial de l'Unesco.

Après un an et demi de travaux, la rue Émile-Zola a totalement été requalifiée pour répondre au projet "Presqu'île à vivre". Son inauguration s'est effectuée ce mercredi 11 décembre, en présence de Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de Grégory Doucet, maire de Lyon.

Un chantier à 880 000 €

Le chef de projet, l'ingénieur Jean-Philippe Blanc, a rappelé les principales étapes du chantier intéressant cette rue de 200 m, sur 7 à 8 m de large. Les premières ont consisté à rénover tous les réseaux, car « rien n'avait été entrepris depuis un siècle », a précisé Grégory Doucet, pour expliquer la lenteur du chantier, déjà qualifié d'impactant par la Métropole et qui a gêné de nombreux commerçants. Les pavés belges, les bordures d'identification de la voie, les espaces à végétaliser, la po-



Une rue parfaitement rénovée devenue zone de rencontre. Photo Michel Nielly

se d'assises et de bornes en calcaire, le marquage du carrefour Archers/Zola, le souci d'une bonne accessibilité piétonnière et le changement de sens de la rue ont demandé une enveloppe de 880 000 €. Si le collectif des Défenseurs de Lyon a tenu à être présent et à interpeller les élus, si quelques commerçants se sont plaints d'une longue période pénalisant leurs activités, si d'autres ont dénoncé

l'important cumul des travaux dans le secteur Grenette-Bellecour, la beauté de la rue n'est contestée par personne. En fin de visite, un verre de l'amitié a permis des échanges avec les élus rappelant qu'en 2030, on devrait compter 33 000 m² de rues et places requalifiées, grâce à un investissement de 25 millions d'euros.

● De notre correspondant
Michel Nielly

Cinq nouveaux arbres plantés place des Jacobins



Des chênes qui seront arrosés à la main pendant deux ans. Photo Michel Nielly

Alors que la rue Émile-Zola a vu la plantation de sept pommiers d'ornement et de quatre magnolias, le trottoir ouest de la place des Jacobins s'enrichit de cinq chênes. Sans doute une première pour ladite place, côté Saône ? Si trois ont vu le jour ce 10 décembre, devant les enseignes Nespresso, Dinh Van et Convoitise, deux le verront ce mercredi devant le café Les Jacobins. Confiés à l'entreprise Laquet, la perméabilité du terrain et l'apport d'une aération conséquente des racines ont demandé un travail de précision et donc du temps. Nombreux ont été les commerçants ayant demandé une accalmie des travaux en cette fin d'année. Si le zèle des ouvriers pour répondre à ce souhait ne leur a pas échappé, ils regrettent pour la plupart le non-respect de leur demande, tout en se demandant si une plantation s'imposait à cet endroit alors que, rue Émile-Zola, elle est en grande majorité approuvée.

L'édito



Édito © WilliamPham

Avant le point de rupture et les ressentiments qui durent, les Verts ont dû se faire une raison et lever les mains du guidon. Dans une ville proche de l'embolie, où les chantiers s'étirent sans fin, où le vélo a rapidement et massivement conquis sa place et le pouvoir, tête baissée et marche forcée, la crise de nerfs guettait.

Chantiers, circulation : pourquoi Bruno Bernard va mettre en pause certains projets en 2025

« Nous allons décaler des travaux dans la métropole de Lyon ». C'est le message principal qu'a voulu faire passer Bruno Bernard dans cette interview accordée à *Actu Lyon*, le 5 décembre dernier, confirmant au passage les propos tenus lors d'une rencontre avec *Le Progrès* mi-novembre : « Il y a des choses qu'on va étaler, des choses où l'on va aller moins vite, des choses qu'on va suspendre, des choses où l'on va renoncer », nous confiait alors Bruno Bernard.

Le patron de la collectivité assume. Face à une accumulation de chantiers, aux réactions courroucées et pour faire des économies, Bruno Bernard envisage le report de plusieurs projets, dont certains Voies lyonnaises (VL), ces grands axes cyclables, en

2025.

Ce qui sera reporté

Contactée par *Le Progrès*, la collectivité annonce une baisse d'intensité des travaux dans la métropole. Dans un premier temps, il a été demandé « aux entreprises concessionnaires (gaz, électricité, fibre, eaux usées...) d'arrêter en 2025 de nouveaux travaux sur la voirie sauf urgences pour ne pas rajouter de chantiers ».

Par ailleurs, les travaux cours Gambetta et Albert-Thomas pour la VL n°12 vont être décalés tant que le tronçon de la VL n°8 n'est pas terminé. Même chose place Bellecour, rue de la Barre, et sur le pont de la Guillotière (VL n°12 toujours). Du côté de Villeurbanne, les travaux boulevard du 11 novembre, le



Bruno Bernard.

Photo d'archives J. Philippon

long du campus de La Doua, seront aussi décalés tant que les chantiers de la rue Francis-de-Pressensé et du tramway T6 ne sont pas terminés.

Situation budgétaire tendue

Derrière ce « geste » face à la grogne qui monte, il s'agit surtout de faire des économies. Car la situation budgétaire est tendue. L'an dernier, l'augmentation des dépenses de 8,5 % et la baisse des recettes de 1,5 % ont changé la donne. Et ce, avant même la menace de coupes budgétaires visant les collectivités prévues par le gouvernement censuré. Début octobre, l'opposition dénonçait même « un vent de panique », ce qui était évidemment contesté par l'exécutif écologiste.

« Une première victoire » pour un collectif

Pour le Collectif des défenseurs de Lyon et du Grand Lyon, « le président de la

Métropole est obligé de faire un pas de côté. Le report de plusieurs projets d'aménagements, dont celui de la VL12, est une première victoire et nous engage à renforcer nos actions. » Le collectif, qui avait bruyamment protesté devant la Métropole fin septembre, s'est d'ailleurs invité ce mercredi à l'inauguration de la rue Émile-Zola.

Une manifestation « silencieuse », « pour rappeler l'atmosphère plombante et morose générée par les projets d'aménagements portés par les exécutifs de la Ville et de la Métropole et dénoncer une nouvelle fois la marche forcée, la méthode brutale, l'absence de concertation et de prise en compte des demandes des riverains et des commerçants », indiquent-ils.

●DLPG

Quai Saint-Antoine : « La nuit, des gens se croient aux 24 heures du Mans »

Bénédicte habite le quai Saint-Antoine (Lyon 2^e) depuis une dizaine d'années. Et tout a bien changé. Ce qui l'exaspère le plus ? Le tapage nocturne principalement les vendredi et samedi jusqu'à 2, 3 ou même 4 heures du matin. Et puis la vitesse sur la voie de droite réservée aux bus et aux vélos. Témoignage.

Du « jamais vu ». Ou en tout cas pas souvent. Bénédicte habite quai Saint-Antoine depuis une dizaine d'années et elle n'en revient pas. Du haut de son immeuble, dans sa « tour de contrôle », elle dit voir, et surtout entendre beaucoup de choses. Les plus inattendues, comme les plus exaspérantes. Car sur ce quai de Saône, et plus largement sur une portion allant en gros du pont La Feuillée au pont Bonaparte, ça circule et ça circule même beaucoup.

**90 km/h
voire davantage**

En journée, c'est compliqué, avec des livreurs « qui ne comprennent plus rien ». Mais aussi la nuit. « C'est simple, dit-elle on vit avec les bouchons ». Surtout les vendredi et samedi, de 23 heures jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. Ce n'est pas nouveau mais ça empire.

Face à cette file ininterrom-



Depuis sa « tour de contrôle », cette habitante nous raconte la vie au bord du quai Saint-Antoine. « C'est simple, dit-elle, on vit avec les bouchons. » Photo Aline Duret



Le quai Saint-Antoine est toujours en travaux. Ici sur la partie haute du quai. Photo Aline Duret

pue de voitures, « les gens s'énervent, ça klaxonne, pendant 2 à 3 minutes et même ça s'engueule souvent ». Et le plus inquiétant, ajoute-t-elle, au-delà de « la musique à fond », ce sont tous les automobilistes qui utilisent la voie de droite pour contourner les bouchons, celle qui est réservée aux bus et aux vélos. « Vous n'avez pas idée de la vitesse inimaginable des voitures », indique-t-elle, s'avouant « terrifiée ». 90 km/h, voire davantage, « la nuit c'est un truc de dingue ».

Et d'évoquer celle de samedi

« C'est un facteur de stress énorme »

Bénédicte, riveraine

à dimanche dernier, où c'était le pompon avec un concert de klaxons inédit, en tout cas plus bruyants que d'habitude, sans compter le crissement de pneus des grosses cylindrées. « C'est sans doute drôle d'appuyer sur l'accélérateur au milieu de la nuit », ironise-t-elle. Ou que « des gens se croient aux 24 heures du Mans à 11 heures du soir. » Vidéos à l'appui

tournées de minuit à 2 heures du matin. Là, « je me sens agressée et je ne suis pas la seule, tout le quai est concerné. C'est très difficile pour les gens qui habitent ici ».

Et de reprendre. « J'estime que ça s'est dégradé. Et tout vient des bouchons. Je ne suis pas de la partie, mais n'y a-t-il pas un moyen de fluidifier le trafic ou d'envisager peut-être

l'installation d'un radar de vitesse et de bruit ? »

Membre de l'association pour le développement de la Presqu'île de Lyon, Bénédicte, tout comme les membres de sa famille, ne se sent plus « maître de ses déplacements ». Et c'est « un facteur de stress énorme ». Rester coincer une demi-heure sur le quai un dimanche, ou passer 35 minutes montre en main, montée de Choulans, cela devient insupportable. « Nous, on ne s'éternisera pas. »

● Aline Duret

Le quai n'en a pas fini avec les travaux : les Terrasses de la Presqu'île toujours à l'arrêt

Le quai Saint-Antoine n'en a pas fini avec les travaux ou les difficultés, c'est selon. Les riverains évoquent d'ores et déjà des « perspectives difficiles » au moins pour deux raisons. La fermeture et le réaménagement de la rue Grenette, appelée à accueillir plusieurs lignes fortes de bus (C3, C13, C14 et C18) à partir de juin 2025 et la mise en place, à la même période, d'une Zone à Trafic Limité sur le territoire de la Presqu'île.

L'autre chantier est moins pénalisant pour les circulations, mais il traîne en longueur. Le projet d'aménage-

ment des Terrasses de la Presqu'île, réalisé en lieu et place de l'ancien parking Saint-Antoine qui a été démolli, est toujours à l'arrêt. Depuis fin mars 2024, à la suite d'un désordre et plus exactement, un affaissement du mur de rive plongeant dans la Saône au niveau du quai en travaux. Des mesures conservatoires d'urgence ont été mises en œuvre en avril.

« Des investigations complémentaires »

Le dossier est complexe, avance-t-on du côté de la Métropole qui dit avoir lancé

« investigations complémentaires » et « analyse particulièrement poussée ». Et de poursuivre : « Nous demeurons dans l'attente de l'ensemble des éléments permettant de conforter définitivement ce quai ». Aucune date de redémarrage n'est annoncée.

L'achèvement du projet qui prévoit notamment, un futur jardin fluvial de 8 500 m², ainsi qu'une promenade piétonne avec 90 nouveaux arbres et une terrasse de 1 200 m², était envisagé en 2024.

À ce jour, seuls des travaux de pavage sont en cours sur la partie haute du quai.

Changer le fonctionnement des feux pour fluidifier la circulation, la solution ?

Contactés il y a peu – c'était en septembre – les services de la Ville de Lyon reconnaissent un « engorgement des quais de Saône récurrent ». La question des feux tricolores a été évoquée avec une mise en place aux réglages différents. Ce que confirmait la Métropole en déclarant vouloir travailler « à un meilleur cadencement des carrefours à feux » afin « d'améliorer la fluidité et la synchronisation du quai Saint-Antoine ».

Actuellement, soulignent les services, le fonctionnement des feux commute,

change à 23 heures « avec un programme moins capacitair de nuit », ce qui signifie que le temps réservé au vert est beaucoup plus long qu'en journée. L'idée, puisque la circulation reste importante, est « de modifier dès que possible cette commutation à 1 heure pour garder plus de capacité plus tard les vendredis et samedis ».

Les temps de vert restent identiques à ceux de la journée.

L'autre piste est de regarder les cycles des feux, les modifier dans un deuxième temps.

« 30 à 60 caméras » de vidéo

Exclusif. Le maire EELV de Lyon, Grégory Doucet, assure que la Ville est « arrivée quasiment au bout de l'exercice du redéploiement » du parc actuel de 571 caméras fixes. « On a identifié des lieux » pour les nouvelles installations, indique l'élu qui conteste tout virage politique.

Votre approche a-t-elle évolué sur la vidéoprotection ?

« On a lancé en 2020 une évaluation de politique publique sur la vidéosurveillance dans l'espace public qui nous a permis de savoir qu'on a une bonne couverture à Lyon, quand on se compare à d'autres villes. On a un système très opérant avec un nombre d'agents bien dimensionné au CSU (centre de supervision urbaine) pour regarder les images. On a besoin, en 2025, de mettre à jour notre technologie sur le CSU, avec 135 000 € d'investissement. L'audit a validé la pertinence de notre choix, depuis le début du mandat, d'acheter des caméras nomades. On en aura 30 à la fin du mandat, avec deux objectifs principaux : avoir une agilité pour les placer rapidement, en 24 heures, sans câbler ou mettre un poteau et tester leur pertinence sur certains espaces publics. L'audit nous a permis d'identifier des caméras pas utilisées, parce qu'elles étaient en surnombre sur certains endroits, qu'il y avait des croisements de visions, ou qu'il n'y avait pas d'incivilités particulières. Qu'une caméra regarde pousser un arbre n'a pas vraiment d'intérêt. À d'autres endroits, comme sur la place Magagnan, c'était nécessaire de passer de caméras nomades à des fixes. On est arrivé quasi-



« Les contraintes budgétaires sont au-dessus de nos têtes, comme une épée de Damoclès », estime le maire de Lyon. Photo Yorlan La Mouche

ment au bout de l'exercice du redéploiement. »

Faut-il ajouter des caméras aux 571 fixes en place ?

« Je vais solliciter le collège d'éthique, pour augmenter le parc de caméras fixes, de 30 à 60 caméras, dès la prochaine année. On a identifié des lieux où cela était utile de transformer des nomades en fixes et on a créé de nouveaux espaces publics, comme le passage Pompidou, sous les voies ferrées de la Part-Dieu, où elles sont nécessaires. »

Vous étiez opposé à leur multiplication quand la préfecture pointait 30 zones prioritaires.

« Je suis quelqu'un de méthodique. On est allé au bout de

l'exercice du redéploiement. Il y a encore des besoins, on rachète des caméras. Ce qui m'importe, ce sont les résultats en matière de sécurité. Dire qu'on va couvrir la ville de caméras, sans avoir des agents pour regarder les images et des forces pour intervenir, c'est de l'esbroufe. Beaucoup veulent faire des caméras un outil partisan. J'ai toujours défendu le bon usage de l'argent public. J'ai le même discours depuis le début du mandat. La sécurité est un sujet sérieux. Les contraintes budgétaires sont au-dessus de nos têtes, comme une épée de Damoclès. »

Cet investissement se fera-t-il avec des subventions de la Région ?

« Bien sûr. J'ai rencontré Fabrice Pannekoucke [le président LR de la Région] il y a quelques semaines. Je lui ai dit que nous n'avions pas eu recours au dispositif d'aide car il s'agissait de renouvellement de matériel. On fera aussi appel au dispositif de financement de l'État et de la Métropole. On devrait s'en sortir, sans que ça ne vienne grever le budget d'investissement. »

Quels secteurs sont fléchés pour ces nouvelles caméras ? Le 4^e arrondissement en restera-t-il dépourvu ?

« Je vous ai cité le passage Pompidou. Il y aura aussi les haltes fluviales qui vont être créées. On a déjà mis des nomades dans le 4^e, qui n'est pas un *no*

man's land pour les caméras. Il n'y a pas de tabou, il y aura des fixes dans le 4^e. Un certain nombre de sites ont été identifiés dans toute la ville. Nos équipes ont travaillé cette liste depuis des semaines. »

Le retrait de la Région de Laurent Wauquiez et le départ de l'Intérieur de Gérard Darmanin ne facilitent-elles pas ces annonces, avec une forme de dégel des relations ?

« Non, l'audit a pris plus de temps que prévu. On a lancé deux fois le marché mais on n'avait que des vendeurs de caméras parmi les cabinets extérieurs qui candidaient. Ce n'était pas possible d'être juge et partie. On l'a mené en interne, après avoir épuisé toutes les voies. »

La sécurité sera un sujet de campagne plus prégnant en 2026 qu'en 2020 ?

« L'audit, l'augmentation du nombre de policiers municipaux et les caméras nomades étaient dans le programme de 2020. On n'a surpris personne. La sécurité est un sujet d'agitation, de polémique pour certains. Et ça marche, alors que je n'ai pas arrêté d'agir, à Gabriel-Péri où la délinquance a baissé de 30 % en deux ans, sur les rodéos qui ne sont plus un phénomène majeur... »

● Propos recueillis par Jérôme Morin et Tatiana Vazquez



Photo d'illustration Maxime Jegat

« Dire qu'on va couvrir la ville de caméras, sans avoir des agents pour regarder les images et des forces pour intervenir, c'est de l'esbroufe »

Grégory Doucet

Détagage des quais : la Ville et la Métropole promettent un effort supplémentaire

C'est par le biais d'une convention de gestion qui doit être passée avec la Ville de Lyon, que la Métropole entend s'attaquer à la délicate question du détagage des Berges du Rhône et de la Saône. Pour cette tâche immense, qui concerne au bas mot 8 km de quais, cette dernière devrait verser à la municipalité qui réalisera les prestations, un montant maximum de 400 000 € chaque année.

Il est bien question « d'action volontariste ». En signant prochainement une convention de gestion, visant à améliorer, intensifier les opérations de détagage sur les murs des berges du Rhône et de la Saône, Métropole et Ville de Lyon entendent franchir « une étape décisive », comme le souligne le maire de Lyon, Grégory Doucet. Qui évoque plus largement « notre volonté d'agir fermement et efficacement pour préserver les lieux emblématiques » de la ville. « Lyon, ajoute-t-il, ne tolérera aucun acte visant à dégrader son cadre de vie. »

Il s'agit de murs « historiques »

Il était temps, diront certains. Car le sujet fait beaucoup parler. Dernier débat en date, la statue de Louis XIV et son beau piédestal en marbre, place Bellecour, qui a été visée par des tags à plusieurs reprises. Cette fois, il s'agit de murs « historiques » au posi-



Tags sur les murs du quai Pierre-Scize : « Le phénomène est croissant dans toutes les métropoles. »

Photo d'archives David Tapissier

tionnement géographique exceptionnel car placés dans un périmètre inscrit et à ce titre, faisant partie du patrimoine lyonnais.

C'est pourquoi, reconnaît-on du côté des deux collectivités qui ainsi, vont mettre la main à la poche et qui souhaitent aussi répondre « aux attentes des usagers », « l'enjeu est majeur ». L'idée est donc, pour la Métropole de Lyon qui depuis 1995 prend en charge l'entretien de ces murs de soutienement, de s'appuyer sur « l'expertise de la Ville dans le domaine du détagage des façades d'immeubles ». Municipalité qui indique avoir traité en 2023, une surface de près de 245 000 m².

L'engagement de la Métropole estimé à 400 000 € par an

À elle de prendre à sa charge les prestations d'entretien

dans ces secteurs « Rives droite et gauche de la Saône » et « Rive droite du Rhône ». Une intervention sur les tags qui concerne quelque 8,5 kilomètres de quais, soit plus de 57 000 m² d'espaces publics. En contrepartie, la Métropole versera à la municipalité l'équivalent de dépenses engagées pour un montant maximum estimé à 400 000 € TTC par an. Au moins jusqu'au 31 décembre 2026, selon le dispositif de la convention.

La tâche est immense, tant le « phénomène est croissant dans toutes les métropoles ». Président de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard a fait les comptes : « Ce partenariat, avance-t-il, nous permettra de multiplier par 3 à 5 les actions de détagage des Berges, afin de lutter très fermement contre les tags en ville. »

● A. Du

A partir de ce vendredi, la sérigraphie s'invite à la galerie des Terreaux

À quelques jours de Noël, les impressions des sérigraphes lyonnais sur différents supports seront présentées et vendues à la galerie des Terreaux à l'occasion du troisième Marché de la sérigraphie.

Le Marché de la sérigraphie fait son retour pour une troisième édition à la galerie des Terreaux, du 13 au 24 décembre.

Des centaines d'objets sérigraphiés à la vente

Chaque jour, sept artistes ou structures de l'association de sérigraphes lyonnais Raclettes Party, qui organise chaque année au printemps Place à la sérigraphie à la Croix-Rousse, investiront l'entrée et les salles du côté de la place des Terreaux pour présenter leurs travaux.

Des centaines d'objets séri-



Héloïse (de Citron Crayon), Papyart et tous les artistes de Raclettes Party s'installeront pour un nouveau marché de Noël de la sérigraphie à la galerie des Terreaux à partir de ce vendredi. Photo Stéphanie Ferrand

graphiés à Lyon seront proposées. Les habitants de la capitale des Gaules et ses alentours pourront acquérir entre autres des tee-shirts d'Héloïse Citron Crayon, des impressions botaniques de Val Raifort, des toiles sérigraphiées par Papyart, des vêtements customisés par

Bisart Vintage, des badges et affiches d'Emax XP de Remontée Mécanique, des prints de Cloé et Jenn de Studio Ordinaire et des puzzles en bois de l'atelier de sérigraphie du Chat Perché, Chat Suffit.

Les artistes seront présents sur place. Pour continuer de

Repère ►

Le programme

Marché de la sérigraphie de l'association Raclettes Party, du vendredi 13 décembre au lundi 23 décembre de 11 à 19 heures et le mardi 24 décembre de 11 à 17 heures à la galerie des Terreaux, 15, rue Constantine.

Entrée libre.

former le plus grand nombre à cette technique d'impression accessible à tous, Unique en Série et Papyart effectueront des démonstrations de sérigraphie.

Le public peut apporter un vêtement ou tote bag pour imprimer lui-même un visuel de Papyart sur le tricyclosérigraphateur. L'entrée est gratuite et les prints seront proposés à partir de 5 euros. L'exposition-vente fermera ses portes ce vendredi.

Le règne des façades bourgeoises : quand Lyon copiait le Paris haussmannien

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire des Statues de femmes et d'hommes, les cariatides et les hermès encadrent les portes ou les fenêtres des immeubles du centre-ville au XIXe siècle. C'est le règne du décor ornemental et l'époque heureuse pour les sculpteurs et les tailleurs de pierre.

En hauts-reliefs, ou en frises, les décors sculptés ornent à profusion les façades des immeubles bourgeois. Cette abondance marque l'architecture du XIXe siècle, et Lyon prend exemple sur le Paris de l'époque haussmannienne, en ponctuant les façades par une surabondance de motifs décoratifs. Les goûts de la classe bourgeoise de l'époque s'affichent. Une ornementation démonstrative qui renseigne le passant sur la position sociale du propriétaire de l'immeuble et de ses habitants.

« La maison à loyer de première classe doit compter des cariatides qui montrent toute la partie supérieure du corps ; celle de la deuxième classe laisse passer le buste seulement, et pour la troisième classe, et naturellement celles qui suivent, la statuaire disparaît au profit d'ornements plus économiques », écrivait César Daly, architecte.

Les hermès, les cariatides et les atlantes

Des femmes drapées à l'anti-

que, des angelots joufflus, des hommes aux allures d'Atlas portant la Voûte Céleste, d'autres en hermès gainés empruntant le nom du dieu du commerce, agrémentent les portes d'entrées et les frontons, encadrent les fenêtres, soutiennent les balcons. Les hermès, les cariatides et les atlantes, la version masculine des cariatides, remplacent les colonnes ou les pilastres. Drapées dans de longues tuniques laissant deviner leurs formes féminines, les cariatides représentent la beauté idéale et symbolisent des concepts abstraits comme les Vertus, les Arts, les Sciences, la Justice, la Liberté... Dans la Grèce antique elles apparaissent essentiellement sur les édifices d'ordre ionique. Le nom fait référence à celles qui figurent sur le baldaquin de l'Érechthéion, sur l'Acropole d'Athènes.

Les cariatides et les hermès prennent des allures de symboles. Symbole de réussite sociale par leur côté spectaculaire, et symbole des métiers ou des valeurs qu'ils représentent, reconnaissables aux attributs qu'ils portent. Au 38 de la rue Édouard Herriot, deux statues gainées, réalisées par Joseph-Hugues Fabish, encadrent la porte d'entrée d'un immeuble dont le propriétaire commanditaire affiche sa réussite dans le domaine de la toile tissée.



Au 38 de la rue Édouard Herriot, deux statues gainées, réalisées par Joseph-Hugues Fabish, encadrent la porte d'entrée d'un immeuble dont le propriétaire commanditaire affiche sa réussite dans le domaine de la toile tissée.

Photo Julie Bordet

tandis qu'à sa droite, l'hermès, reconnaissable aux ailes encadrant sa chevelure, montre le caducée du Commerce (I).

Au 2 de la place de la Bourse,

les deux statues féminines symbolisent Le Commerce et Les Arts avec leurs attributs, le caducée et la lyre, et répondent aux sculptures du palais

du commerce, atlantes et putti, réalisées par le même sculpteur Guillaume Bonnet.

Goût du spectaculaire

Le goût pour les motifs divers, lions, griffons, putti et visages, se développe dans cette deuxième partie du XIXe siècle à Lyon, et entraîne de nombreuses commandes. Les sculpteurs et tailleurs de pierre sont sollicités à tel point que certains s'installent dans la ville. Les reliefs sont souvent en ciment moulé retouchés par les sculpteurs qui affinent les détails. Dans d'autres cas des artistes renommés taillent les motifs directement dans la pierre.

Ce goût du spectaculaire, s'il peut être discuté dans son objectif d'ostentation, agrément cependant l'œil des passants. « Il est indéniable que la statuaire du XIXe siècle a parfois une utilité toute décorative, donnant du faste à des boutiques ou du lustre à des façades d'édifices. » (2)

De notre correspondante Julie Bordet

1- Le caducée d'Hermès, symbole du commerce et des transports. Deux serpents entrelacés sur un rameau de laurier surmonté par une paire d'ailes. A ne pas confondre avec le caducée de la médecine (un seul serpent enroulé sur un bâton). Wikipédia 2- Sculpter l'indécible : crises de l'allégorie autour de 1848 - Laurent Baridon